

MERCREDI 22 DÉCEMBRE 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Boileau qui s'est tenue à huis clos le 22^e jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt à 9h00, à la salle de la Bonne Entente située au 702, chemin de Boileau à Boileau formant quorum sous la présidence de monsieur le maire suppléant, Jean-Marc Chevalier et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Wayne Conklin, conseiller #1
Marc Ballard, conseiller #2
Ronald Roberts, conseiller #4
Marc St-Aubin, conseiller #3
Jean-Marc Chevalier, conseiller #5
Barbara Mapp, conseillère #6

Conseiller absent : Robert Meyer, maire

Assistent également à la séance, la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens.

SÉANCE À HUIS CLOS

Suite à l'état d'urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 sur tout le territoire québécois relativement à la pandémie mondiale de la Covid-19 et suivant l'arrêté énoncé par la ministre de la Santé et des Services sociaux, les séances du conseil se tiendront à huis clos jusqu'à nouvel ordre. Les élus peuvent y participer par tout moyen de communication (téléphone ou vidéoconférence).

Considérant que suivant la rencontre de travail préalable, les élus municipaux sont en possession des projets de résolutions détaillés, nous procéderons uniquement à la lecture des titres des résolutions et du vote. Le procès-verbal fera état des délibérations du conseil.

Dans un souci de transparence, nous utiliserons les moyens technologiques à notre disposition pour rendre l'information accessible notamment via le site web de la Municipalité de Boileau.

1.0 OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président à 9h27.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

201222-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution
 - 3.1 Adoption des taux de taxation 2021
 - 3.2 Rémunération des élus 2021
 - 3.3 Adoption des salaires 2021 des employés municipaux
 - 3.4 Augmentation de salaire 2021 – département de la voirie
 - 3.5 Augmentation de salaire 2021 de la directrice générale
 - 3.6 Soumission abat-poussière 2021
 - 3.7 Mandater un notaire pour l'acquisition d'immeubles en vente pour taxes
 - 3.8 Affectation d'une aide financière – COVID-19
 - 3.9 Signataire autorisé pour une demande d'utilisation du territoire public
 - 3.10 Modification du calendrier des séances
 - 3.11 Entente de service pour la cueillette des ordures et recyclage – secteur Ipperciel
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Que l'ordre du jour suivant soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

3.0 RÉSOLUTIONS

3.1 ADOPTION DES TAUX DE TAXATION 2021

ATTENDU que les taux de taxations pour l'année 2021 seront les suivants, soit :

Taxes générales	0.63 par 100\$ d'évaluation imposable
Taxe spéciale de secteur – impasse Montpetit	2.5819\$ du pied sur la base de l'étendue en front
Taxe spéciale – niveleuse	0.0123\$ par 100\$ d'évaluation imposable
Taxe spéciale – camion 6 roues	0.0271\$ par 100\$ d'évaluation imposable
Taxe spéciale – RRRL chemin Maskinongé	0\$
Tarifcation pour la SQ	101.29\$ par unité de lot imposable 32.99\$ par terrain non constructible
Tarifcation pour les services incendies	128.63\$ par unité de lot imposable 41.89\$ par terrain non constructible
Tarifcation pour les matières résiduelles et recyclage	179.08\$ par logement
Tarifcation pour les bacs à ordures et recyclage	100.00\$ pour un bac neuf 60.00\$ pour un bac usagé
Tarifcation pour les roulottes	150.00\$ par roulotte
Tarifcation pour le service de collecte et de transport de boue septique	86.10\$ par résidence permanente 43.05\$ par chalet, camp de chasse 269.29\$ vidange par bateau

201222-06 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE le conseil de la municipalité de Boileau adopte les taux de taxes ci-haut mentionnés.

Adopté à l'unanimité

3.2 RÉMUNÉRATION DES ÉLUS 2021

ATTENDU le règlement 18-114 relatif à la rémunération des élus, article 12 concernant l'indexation et révision, soit: "*La rémunération payable aux membres du conseil doit être indexée annuellement, en date du 1^{er} janvier, en fonction de l'indice des prix à la consommation publié par Statistique Canada pour la province de Québec encouru lors de l'année précédente d'octobre à octobre*";

ATTENDU que l'indice des prix à la consommation canadien pour la province de Québec a atteint 0.5%;

201222-07 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le taux d'indexation fixé pour l'année 2021 sera de 0.5% pour la rémunération des élus.

Adopté à la majorité

Madame Barbara Mapp, conseillère #6, enregistre sa dissidence

3.3 ADOPTION DES SALAIRES 2021 DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

201222-08 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QU'une augmentation salariale de 1.00\$ de l'heure soit accordé à tous les employés municipaux à du 3 janvier 2021

Adopté à la majorité

Madame Barbara Mapp, conseillère #6, enregistre sa dissidence

3.4 AUGMENTATION SALAIRE 2021 – DÉPARTEMENT DE LA VOIRIE

201222-09 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard

QU'une augmentation salariale de 2% de l'heure soit accordé à messieurs Keith Currie, contremaitre et Patrick Forgues, journalier-chauffeur à compter du 3 janvier 2021

Adopté à la majorité

Madame Barbara Mapp, conseillère #6, enregistre sa dissidence

3.5 AUGMENTATION DE SALAIRE 2021 – DIRECTRICE GÉNÉRALE

201222-10 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard

QU'une augmentation salariale de 2.00\$ de l'heure plus 2% soit accordé à la directrice générale à compter du 3 janvier 2021.

Adopté à la majorité

Madame Barbara Mapp, conseillère #6, enregistre sa dissidence

3.6 ABAT-POUSSIÈRE – RECONDUCTION 2021

ATTENDU que Multi-Routes inc. offre la possibilité de renouveler l'entente 2021 avant le 31 janvier 2021 en bénéficiant d'un prix garanti sur l'achat et l'épandage d'abat poussière;

ATTENDU que l'offre est pour une quantité approximative de 120 000 litres au montant de 0.309\$/L;

ATTENDU que cette estimation ne tient pas compte de toute quantité additionnelle;

201209-11 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE l'offre de Multi-Routes inc. soit acceptée aux prix et quantité précités;

QUE madame la directrice générale, Cathy Viens soit autorisée à signer l'offre ainsi que tous documents requis à cette entente.

Adopté à l'unanimité

3.7 MANDATER UN NOTAIRE POUR L'ACQUISITION D'IMMEUBLES EN VENTE POUR TAXES

ATTENDU que la municipalité de Boileau a acquis 3 immeubles pour défaut de paiement de l'impôt foncier;

ATTENDU que pour régulariser le tout, les actes de transfert doivent être notariés;

201222-12 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE le conseil municipal mandante Me Guylaine Gratton et/ou Me Audrey Paiement pour la rédaction des actes d'acquisition ainsi que tout autre document nécessaire au mandat;

QUE monsieur le maire suppléant, Jean-Marc Chevalier et madame la directrice générale et secrétaire-trésorière, Cathy Viens sont autorisés à signer tout document relié à ces dossiers.

Adopté à l'unanimité

3.8 AFFECTATION D'UNE AIDE FINANCIÈRE – COVID-19

CONSIDÉRANT que la municipalité de Boileau va recevoir une somme de 25 099\$ de la part du Gouvernement du Québec afin d'aider à traverser la crise relative à la pandémie de COVID-19;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Boileau pourra utiliser cette aide pour compenser les pertes de revenus et les coûts supplémentaires liés à la pandémie;

201222-13 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE le montant de 8 442.48 de la subvention soit distribué comme suit pour l'année 2020 :

REVENUS		
# COMPTE	DESCRIPTION	MONTANT
01 23332 000	Intérêts et arriérage de taxes	4 470.74\$
01 23411 000	Photocopies	109.19\$
	TOTAL :	4579.93\$
DÉPENSES		
# COMPTE	DESCRIPTION	MONTANT
02 13000 321	Frais de poste	867.16\$
02 19000 970	Dons et subventions	2 000.00\$
02 23000 691	Matériel de premiers soins	995.39\$
	TOTAL :	3 862.55\$

QUE le montant de 16 656.53 de l'aide non dépensé soit affecté au compte 02 190001 970 (covid-19) pour l'année 2021.

Adopté à l'unanimité

3.9 SIGNATAIRE AUTORISÉ POUR UNE DEMANDE D'UTILISATION DU TERRITOIRE PUBLIC

CONSIDÉRANT que la municipalité de Boileau désire construire un chemin de contournement dans le secteur du Lac au loup pour désenclaver les citoyens situés au nord du Lac;

CONSIDÉRANT que pour avoir une aide financière, les infrastructures doivent appartenir à la municipalité de Boileau;

CONSIDÉRANT que le terrain appartient au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN);

CONSIDÉRANT que le MERN peut céder à titre gratuit ce futur chemin en faveur de la municipalité;

201222-14 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE le conseil mandate la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens, à signer, au nom de la municipalité de Boileau tout document relatif à ce dossier;

QUE le paiement des frais au montant de 132.22\$ pour l'ouverture de ce dossier soit autorisé.

Adopté à la majorité

Madame Barbara Mapp, conseillère #6, enregistre sa dissidence

3.10 MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES

CONSIDÉRANT la demande du Gouvernement de fermer les bureaux jusqu'au 11 janvier 2021 dû à la COVID -19;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 148.1.1 du Code municipal du Québec, une modification peut être apportée au calendrier des réunions du conseil;

201222-15 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE la réunion du 13 janvier 2021 soit déplacée au 20 janvier 2021;

QU'un avis public soit affiché aux endroits désignés par le conseil ainsi que sur le site WEB de la municipalité pour informer du changement de date de la réunion de janvier 2021.

Adopté à l'unanimité

3.11 ENTENTE DE SERVICE POUR LA CUEILLETTE DES ORDURES ET RECYCLAGE – SECTEUR IPPERCIEL

201222-16 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard

QUE le conseil de la municipalité de Boileau désire renouveler l'entente de service de cueillette d'ordures et de recyclage dans le secteur Ipperciel pour les trois (3) prochaines années, soit 2021, 2022 et 2023;

QUE cette résolution officialise l'entente de service entre la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk et la municipalité de Boileau

Adopté à l'unanimité

4.0 PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

Aucune question.

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

201222-17 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE la séance soit et est levée à 9h42

Adopté à l'unanimité

Jean-Marc Chevalier
Maire suppléant

Cathy Viens
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière